



N° et Date de parution : 111208 - 08/12/2011

Periodicité : Quotidien

201745-01-03.pdf

Copyright : Afp

Les sénateurs PS renoncent à une commission d'enquête sur les sondages de Matignon et de l'Elysée

PARIS, 8 déc 2011 (AFP) - Le groupe socialiste a finalement renoncé à la constitution d'une commission d'enquête sur les sondages de Matignon et de l'Elysée rendue impossible du fait d'une action judiciaire en cours, a annoncé jeudi à l'AFP Jean-Pierre Sueur (PS).

"L'association Anticor ayant décidé de poursuivre une démarche judiciaire cela est incompatible avec la mise en place d'une commission d'enquête" selon le règlement du Sénat, a dit le président PS de la commission des Lois du Sénat.

Le groupe PS avait accueilli favorablement une demande de constitution d'une commission d'enquête proposée par le sénateur PS de l'Isère André Vallini et dont la mise en place avait été annoncée par ce dernier le 8 novembre.

Dans un communiqué Anticor s'interroge sur cette démarche. "Dès le 7 novembre, la presse relayait l'annonce de notre pourvoi en cassation dans cette affaire, la chambre de l'Instruction venant de nous refuser l'ouverture de cette information judiciaire", déclare l'association. "Or lorsque le sénateur André Vallini annonce la création d'une commission d'enquête le 8 novembre, il est difficile de croire qu'il n'a pas connaissance du règlement du Sénat..." relève-t-elle.

szb/DS